

XV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage

Dakar (Sénégal), les 29 et 30 novembre 2014



Résolution sur la promotion du tourisme durable dans les Petits États insulaires en développement

Nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis les 29 et 30 novembre 2014 à Dakar, au Sénégal, à l'occasion du XV^e Sommet de la Francophonie,

Rappelant la part active que la Francophonie a prise dans le processus préparatoire de la Conférence Rio+20 et dans l'élaboration de sa déclaration, *L'Avenir que nous voulons* ;

Réaffirmant l'engagement pris au Sommet de Kinshasa de participer activement à la formulation et à la réalisation des Objectifs de développement durable et notre détermination à mettre en œuvre des stratégies nationales de développement, qui contribuent efficacement à la lutte contre la pauvreté, à une croissance économique durable, à une affirmation de la diversité linguistique et culturelle et à la bonne gestion des ressources de l'environnement ;

Réaffirmant notre attachement au Programme d'action de la Barbade, à la Stratégie de Maurice et aux Modalités d'action accélérées des Petits États insulaires en développement (PEID) adoptées à la 3^e Conférence internationale sur les PEID de Samoa, *La Voie à suivre* ;

Rappelant la Résolution prise au Sommet de Québec de 2008 pour le renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique des pays francophones du Sud ;

Reconnaissant l'importance et la priorité qui doivent être accordées au changement de modes de consommation et de production non durables pour une gestion soutenable des ressources naturelles et la réduction de la pauvreté, en accord avec le Programme cadre décennal des Nations unies sur les modes de consommation et de production durables ;

Convaincus du rôle de la promotion d'un tourisme durable dans le renforcement de la compréhension mutuelle entre les pays ayant le français en partage, qui contribue au raffermissement de leurs liens de solidarité et, partant, à l'essor de sociétés pacifiques pleinement respectueuses du développement durable et de l'État de droit ;

Déterminés à mettre en œuvre une *Stratégie économique pour la Francophonie* au sein de laquelle la promotion d'un tourisme durable, y compris l'écotourisme, serait l'action la plus appropriée pour les PEID membres, en tant que fondement et moteur de la plupart des économies insulaires ;

Conscients du devoir de solidarité de tous les pays membres vis-à-vis des PEID francophones ;

Saluons l'initiative en faveur des PEID francophones, qui a suscité l'adhésion de ces derniers et peut contribuer à valoriser leurs avantages naturels et culturels au bénéfice de leur population par un accroissement de leurs ressources, tout en évitant les risques liés à un tourisme non maîtrisé ;

Reconnaissons que cette initiative est de nature à donner des résultats concrets vers une responsabilité sociétale accrue des acteurs et une transformation significative des modes de consommation et de production dans un secteur essentiel de leurs économies ;

Encourageons la poursuite de l'initiative de la Francophonie en faveur des PEID et demandons la mise en place d'une action d'accompagnement dans la mise en œuvre de la *Stratégie économique pour la Francophonie*.